

Cyberharcèlement : appel pour une éthique des réseaux sociaux lancé...

5-7 minutes

La lutte contre la violence et le harcèlement à l'école prend une dimension internationale cette année. Reconnue comme "cause commune" par les ministres de l'Éducation du G7 en 2019, elle fait l'objet ce 5 novembre 2020 d'une première "journée internationale", organisée par l'Unesco. Au-delà des échanges de bonnes pratiques entre acteurs de la communauté éducative, cette manifestation vise à "créer une dynamique mondiale" avec notamment un appel lancé par Jean-Michel Blanquer "pour une éthique des réseaux sociaux". À l'échelle nationale, l'accent est mis sur le harcèlement dans le 1er degré.



L'Unesco se mobilise ce 5 novembre afin de "créer une dynamique mondiale pour mettre fin au harcèlement à l'école".

Photo by Juliana Kozoski on Unsplash

Pour la première fois cette année, la journée nationale consacrée à la lutte contre la violence et le harcèlement scolaire s'est enrichie d'une dimension internationale. À l'initiative de la France notamment, dans la continuité des échanges entre les ministres de l'Éducation lors du G7 en 2019 ([lire sur AEF info](#)), l'Unesco se mobilise ce 5 novembre afin de "créer une dynamique mondiale pour mettre fin au harcèlement à l'école".

Le phénomène "prive des millions de jeunes du droit fondamental à l'éducation", souligne la directrice générale de l'organisation Audrey Azoulay, selon laquelle un élève sur trois dans le monde a été victime de harcèlement. Alors que le confinement imposé dans le cadre de la crise sanitaire a "entraîné une forte hausse du temps d'écran", elle alerte sur le "risque accru de cyberharcèlement", un "fléau mondial" résultant de "l'accroissement du temps passé en ligne et de l'absence de structuration de celui-ci".

La viralité et l'anonymat sur les réseaux sociaux

Face à l'augmentation du phénomène de cyberharcèlement observée pendant le confinement, Jean-Michel Blanquer estime nécessaire de "se mobiliser collectivement". C'est le sens de l'appel lancé par le ministre de l'Éducation aux opérateurs de plateformes "pour la promotion d'un code de bonne conduite". "Il faut être exigeant" vis-à-vis des réseaux sociaux, insiste le ministre, "il faut qu'ils soient au rendez-vous de l'humanisme" dans l'univers numérique.

"Le cyberharcèlement intensifie les effets délétères du harcèlement", insiste Jean-Michel Blanquer. Il relève deux aspects liés à cette violence : la viralité des contenus et l'anonymat de leurs auteurs. "On arrivera à des résultats si on a

une aide concrète des opérateurs", poursuit-il, "et on sera vraiment efficace à l'échelle mondiale".

Cet appel du ministre français "pour une éthique des réseaux sociaux", "respectueux des enjeux éducatifs", auquel sont associés le Mexique et le Maroc, est soutenu par une vingtaine d'autres pays ainsi que l'Unesco.

Tenir compte du "profil de situation"

Lors d'échanges organisés par l'organisation internationale, plusieurs intervenants ont suggéré de faire évoluer l'approche du harcèlement en matière de cyberharcèlement afin de tenir compte de ses spécificités. Alors que le premier se caractérise par trois aspects (violence, répétition, isolement de la victime), la présidente du comité d'experts français "Non au harcèlement" Nicole Catheline note que "ça laisse penser que le harcèlement se déroule entre deux personnes et laisse de côté un 'profil de situation', un contexte", estime la pédopsychiatre.

À l'appui de cette idée de "profil de situation" et afin de prendre davantage en compte la dimension numérique, elle formule 3 recommandations :

- actualiser la définition du harcèlement pour un meilleur traitement des situations ;
- adapter les réponses éducatives aux évolutions récentes, en particulier en matière de cyberharcèlement ;
- renforcer l'action collective des adultes au cœur de l'établissement dans le processus de prise en charge des situations de harcèlement.

Considérer le harcèlement dès le plus jeune âge

À l'échelle nationale, la campagne nationale lancée lors de cette journée concerne le harcèlement dans les écoles élémentaires.

"Ce n'est pas parce qu'on est petits qu'on a des petits problèmes !", affirme le clip réalisé pour l'occasion. Il vise à faire "évoluer la représentation de tous en admettant que des situations de harcèlement peuvent se manifester dès le CP et poursuivre les élèves victimes dans la durée", expose le ministère dans un dossier de presse.

Différentes sources de mesures du climat scolaire font apparaître une "hausse du volume de signalement et de traitement des situations dans le 1er degré", souligne le MENJS. En primaire, le harcèlement touche 12 % des élèves, dont 5 % de manière sévère à très sévère, rappelle la rue de Grenelle, d'après les résultats d'une enquête publiée en 2011. En 2019, la moitié des signalements effectués auprès des 335 référents harcèlement via l'application "stop harcèlement" concernent le 1er degré.

La ligne de soutien, d'écoute et de prise en charge des victimes et de leurs familles a, quant à elle, reçu 85 814 sollicitations donnant lieu au traitement de près de 22 000 appels, soit une hausse de 23,5 %. Plus de 75 % des appels proviennent des parents.

Le plan "Non au harcèlement", expérimenté depuis l'année dernière dans six académies pilotes, devrait être généralisé à la rentrée 2021, indique le ministère ([lire sur AEF info](#)).